



**Conseil d'administration du  
Programme des Nations Unies pour  
le développement,  
du Fonds des Nations Unies pour la  
population et du Bureau des Nations  
Unies pour les services d'appui aux  
projets**

Distr. générale  
21 avril 2022

Français  
Original : anglais

**Session annuelle de 2022**  
6-10 juin 2022, New York  
Point 11 de l'ordre du jour provisoire  
**FNUAP – Rapport annuel de la Directrice exécutive**

**Fonds des Nations Unies pour la population**  
**Rapport statistique et financier 2021**  
**Rapport de la Directrice exécutive**

*Résumé*

Cet examen présente un récapitulatif des résultats financiers du FNUAP en 2021 et de sa situation financière au 31 décembre 2021. Les données fournies dans le présent rapport ont été établies selon la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale. Elles sont provisoires et sujettes à un audit externe.

En 2021, le FNUAP a enregistré le plus haut montant brut de contributions de son histoire, s'élevant à 1 464,1 millions de dollars et dépassant de 46,4 % l'objectif du plan stratégique et de 15,5 % les revenus de 2020 (1 267,7 millions de dollars). Cette augmentation est uniquement imputable au montant des contributions reçues au titre des autres ressources, qui a augmenté de 23,6 % pour atteindre 1 051,5 millions de dollars (850,9 millions de dollars en 2020), principalement en raison de l'augmentation des contributions à d'autres fonds de cofinancement. Les contributions brutes reçues au titre des ressources ordinaires ont diminué de 1,0 % pour s'établir à 412,6 millions de dollars (416,8 millions de dollars en 2020). Le FNUAP continue de plaider auprès de ses donateurs en faveur d'une augmentation des contributions aux sources et instruments de financement flexibles, en particulier aux ressources ordinaires, qui demeurent la pierre angulaire des opérations du FNUAP.

Les charges de 2021 ont augmenté de 5,9 % pour atteindre 1 300,7 millions de dollars en 2021 (contre 1 228,1 millions de dollars en 2020), principalement en raison du renforcement des activités des programmes en faveur de l'égalité des genres, de l'autonomisation des femmes et des filles et de la promotion des droits en matière de reproduction, en particulier dans les pays ayant des besoins importants et une faible capacité à financer leurs propres interventions.

Au 31 décembre 2021, le montant des réserves et des soldes des fonds du FNUAP s'élevait à 1 727,8 millions de dollars, contre 1 520,1 millions en 2020. Le montant des ressources ordinaires disponibles pour le financement des programmes a augmenté pour atteindre 181,2 millions de dollars au 31 décembre 2021 (161,3 millions de dollars en 2020), principalement en raison d'une gestion financière prudente visant à assurer la continuité des opérations du FNUAP en cas d'éventuels problèmes de financement à venir. Les soldes des fonds relevant des autres ressources ont augmenté pour atteindre 1 356,1 millions de dollars au 31 décembre 2021 (1 214,0 millions en 2020), y compris 421,2 millions de dollars de contributions à recevoir et donc indisponibles pour les charges (416,9 millions en 2020).

Bien que le FNUAP ait clôturé l'année 2021 en affichant de bonnes performances en matière de mobilisation des ressources et une excellente santé financière, les perspectives pour 2022 et au-delà restent



difficiles à prévoir en raison des risques persistants pour la paix et la stabilité et des incertitudes concernant l'évolution et les répercussions futures de la pandémie de COVID-19. Dans ce contexte, l'apport régulier de contributions prévisibles, en particulier au titre des ressources ordinaires, mais aussi de ressources plus flexibles, provenant d'un groupe plus large de donateurs, est essentiel pour permettre au FNUAP de poursuivre ses opérations et d'atteindre ses objectifs stratégiques.

*Éléments de décision*

Le Conseil d'administration pourrait souhaiter prendre note du présent rapport.

## Table des matières

I.	Introduction.....	4
II.	Ressources totales.....	4
III.	Ressources ordinaires .....	14
IV.	Autres ressources .....	16
V.	Encaisse et placements.....	17
VI.	Autres actifs et passifs .....	18
VII.	Conclusion.....	19

## ANNEXES

Les annexes sont disponibles, en anglais uniquement, sur le [site Internet du Conseil d'administration du FNUAP](#).

### Annexe 1.

- Tableau 1. Résultats financiers pour l'année terminée le 31 décembre 2021
- Tableau 2. État de la situation financière au 31 décembre 2021
- Tableau 3. État des variations de l'actif net pour l'année terminée le 31 décembre 2021
- Tableau 4. Aperçu des charges du FNUAP en 2021
- Tableau 5. Charges du FNUAP en 2021, par région – Afrique de l'Est et australe
- Tableau 6. Charges du FNUAP en 2021, par région – Afrique de l'Ouest et centrale
- Tableau 7. Charges du FNUAP en 2021, par région – États arabes
- Tableau 8. Charges du FNUAP en 2021, par région – Asie et Pacifique
- Tableau 9. Charges du FNUAP en 2021, par région – Amérique latine et Caraïbes
- Tableau 10. Charges du FNUAP en 2021, par région – Europe de l'Est et Asie centrale
- Tableau 11. Charges du FNUAP en 2021, par région – activités mondiales
- Tableau 12. Charges afférentes aux programmes de pays, aux activités régionales et au budget institutionnel, par région et par pays ou territoire bénéficiaire, pour l'année terminée le 31 décembre 2021
- Tableau 13. Charges afférentes aux programmes, par bénéficiaire (pays les moins avancés et pays en développement sans littoral) – ressources ordinaires
- Tableau 14. Plan de ressources intégré, années 2018-2021
- Tableau 15. Charges afférentes au budget institutionnel, par catégorie
- Tableau 16. Ressources ordinaires – contributions d'un montant supérieur à 1,0 million de dollars pour 2020 et 2021
- Tableau 17. Ressources ordinaires – changements apportés aux réserves et aux soldes des fonds pour 2017-2021

Annexe 2. Classification des pays et territoires : Plan stratégique du FNUAP pour 2018-2021

Annexe 3. Bilan annuel des incidences financières de l'application de taux de recouvrement différenciés et des dérogations approuvées

## I. Introduction

1. Cet examen présente un récapitulatif des résultats financiers du FNUAP en 2021 et de sa situation financière au 31 décembre 2021. Ces informations concernent les activités financées à la fois par les ressources ordinaires et par les autres ressources. Tous les chiffres figurant dans ce document sont provisoires et sujets à un audit externe. En outre, dans la mesure où ils ont été arrondis, leurs totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres partiels.
2. Le tableau 1 de l'annexe 1 présente les résultats financiers pour l'année terminée le 31 décembre 2021, ventilés entre les ressources ordinaires et les autres ressources. L'état de la situation financière au 31 décembre 2021 est présenté dans le tableau 2 de l'annexe 1. Le tableau 3 de l'annexe 1 présente l'état des variations de l'actif net pour l'année terminée le 31 décembre 2021<sup>1</sup>.
3. Les données fournies ont été établies selon la méthode de la comptabilité d'exercice, à l'exception du tableau 14 de l'annexe 1 qui présente, sur une base comparable à celle du budget (comptabilité d'exercice modifiée), l'utilisation des ressources prévues dans le plan intégré d'allocation des ressources.
4. Tout au long du présent rapport, les contributions sont qualifiées de « brutes » ou de « nettes ». Les contributions brutes désignent les montants indiqués dans les accords signés avec les donateurs et constatés comme produits conformément aux conventions comptables du FNUAP, quels que soient la période d'exécution du programme correspondant et le calendrier de paiement. Les contributions nettes correspondent aux contributions brutes après déduction des montants remboursés aux donateurs, des frais de recouvrement des coûts, des provisions pour contributions à recevoir douteuses et, en 2021, des remboursements des charges fiscales acquittées par les contribuables d'un État membre.

## II. Ressources totales

### A. Produits

5. En 2021, le montant brut des contributions a augmenté de 15,5 % pour atteindre 1 464,1 millions de dollars (1 267,7 millions de dollars en 2020). Il s'agit du plus haut niveau de contributions enregistré en une année dans l'histoire du FNUAP : ce chiffre bat le record atteint en 2019, et dépasse 1,0 milliard de dollars pour la cinquième année consécutive.
6. Les montants bruts des contributions des cinq dernières années sont récapitulés dans le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1  
Montant total brut des contributions pour la période 2016-2021

	En millions de dollars des États-Unis				
	2021	2020	2019	2017	2016
Ressources ordinaires (montants bruts)	412,6	416,8	373,5	378,8	349,9
Autres ressources (montants bruts)	1 051,5	850,9	996,7	876,8	717,6
<b>Montant total brut des contributions</b>	<b>1 464,1</b>	<b>1 267,7</b>	<b>1 370,2</b>	<b>1 255,6</b>	<b>1 067,5</b>
<i>Autres ressources, en pourcentage du montant total de contributions</i>	<i>71,8 %</i>	<i>67,1 %</i>	<i>72,7 %</i>	<i>69,8 %</i>	<i>67,2 %</i>

7. Les contributions brutes aux ressources ordinaires ont diminué de 1,0 % pour s'établir à 412,6 millions de dollars (416,8 millions de dollars en 2020), principalement en raison d'une réduction de 15,4 millions de dollars des contributions d'un État membre au titre des ressources de base et de la nature ponctuelle des contributions supplémentaires versées par plusieurs États membres en 2020 au FNUAP dans le cadre de la riposte du FNUAP à la pandémie de COVID-19. Cette diminution a été partiellement

<sup>1</sup> Les annexes à ce rapport sont disponibles sur le [site Internet du Conseil d'administration](#) du FNUAP.

compensée par des contributions de 30,8 millions de dollars versées par un État membre dont le financement au FNUAP a repris en 2021. Malgré cette diminution, les contributions aux ressources ordinaires ont tout de même dépassé de 17,9 % la cible du plan stratégique fixée à 350,0 millions de dollars.

8. En 2021, 59,4 % des contributions aux ressources ordinaires ont été versées au FNUAP au cours du premier semestre de l'année (contre 76,8 % en 2020). Le FNUAP continue de plaider auprès des donateurs en faveur d'un versement précoce de leurs contributions, ce qui favoriserait une gestion plus efficace de ses ressources financières, en atténuant notamment les risques de change.

9. Le montant brut des contributions reçues au titre des autres ressources a augmenté de 23,6 % pour atteindre 1 051,5 millions de dollars en 2021 (850,9 millions de dollars en 2020), ce qui a permis au FNUAP de dépasser de 61,8 % l'objectif de 650,0 millions de dollars prévu par son plan stratégique. Cette augmentation a été réalisée malgré la réduction significative des contributions d'un État Membre (qui ont diminué de 93,7 millions de dollars entre 2020 et 2021, y compris la comptabilisation en pertes de contributions à recevoir d'un montant de 42,2 millions de dollars n'ayant pas été versées au 31 décembre 2020), qui a été partiellement compensée par des contributions de 62,5 millions de dollars versées par un État membre dont le financement au FNUAP a repris en 2021. La majeure partie de l'augmentation est imputable aux instruments de financement affectés à des usages très spécifiques, qui ont représenté 41,0 % des contributions brutes reçues en 2021 (31,0 % en 2020).

10. En raison de ces tendances, la part des ressources ordinaires en pourcentage du total des contributions brutes a diminué de 4,7 points de pourcentage pour s'établir à 28,2 % (32,9 % en 2020), un taux inférieur à la cible de 30,0 % fixée par le pacte de financement des Nations Unies<sup>2</sup>.

11. La diminution des contributions aux ressources ordinaires, l'augmentation de l'utilisation d'instruments de financement affectés à des usages très spécifiques et la dépendance continue à l'égard d'un petit groupe de donateurs clés constituent une préoccupation importante pour le FNUAP, car ces facteurs entraînent des répercussions sur la flexibilité des programmes, une augmentation des coûts administratifs et posent des défis et risques pour la planification, la mise en œuvre et la continuité des programmes. C'est pourquoi le FNUAP continue de plaider auprès de ses donateurs, notamment dans le cadre d'un dialogue structuré sur le financement, en faveur d'une augmentation des contributions aux sources et instruments de financement flexibles, en particulier aux ressources ordinaires, qui demeurent la pierre angulaire des opérations du FNUAP.

12. Le montant des autres produits a diminué de 1,0 % en 2021 pour s'établir à 112,4 millions de dollars (113,5 millions de dollars en 2020), principalement en raison de pertes de change de 14,7 millions de dollars sur les contributions à recevoir en 2021, qui sont comptabilisées comme charges, contre des gains de change de 15,8 millions de dollars comptabilisés parmi les autres produits en 2020. Cette diminution a été partiellement compensée par une augmentation de 8,5 millions de dollars des produits de placement et par le reclassement de 4,7 millions de dollars de contributions en autres produits pour les remboursements au personnel du FNUAP assujetti à l'impôt sur le revenu dans un État membre<sup>3</sup>.

---

<sup>2</sup> [A/74/73/Add.1](#).

<sup>3</sup> Le reclassement a repris en 2021 après le versement de nouvelles contributions aux ressources ordinaires par l'État membre concerné.

## B. Charges

13. Le montant total des charges a augmenté de 5,9 % en 2021, atteignant ainsi 1 300,7 millions de dollars (contre 1 228,1 millions en 2020), comme le résume le tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2  
Total des charges

	En millions de dollars des États-Unis		Pourcentage	
	2021	2020	2021	2020
<b>Programmes et budget institutionnel</b>	<b>1 273,1</b>	<b>1 205,7</b>	<b>97,9</b>	<b>98,2</b>
Programmes de pays, interventions mondiales et régionales et autres activités relatives aux programmes	1 086,4	1 028,0	83,5	83,7
Budget institutionnel (montant brut)	186,7	177,7	14,4	14,5
<b>Frais de siège</b>	<b>27,6</b>	<b>22,4</b>	<b>2,1</b>	<b>1,8</b>
Frais de siège	27,6	22,4	2,1	1,8
<b>Total des charges</b>	<b>1 300,7</b>	<b>1 228,1</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

14. Le tableau 3 ci-dessous récapitule les charges afférentes aux programmes et au budget institutionnel engagées par le FNUAP pour atteindre les résultats en matière de développement et les produits liés à l'efficacité et à l'efficacité organisationnelles qui ont été énoncés dans le cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources, lui-même annexé au plan stratégique du FNUAP pour 2018-2021.

Tableau 3  
Charges afférentes aux programmes et au budget institutionnel par résultat et par produit du cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources

	En millions de dollars des États-Unis		Pourcentage	
	2021	2020	2021	2020
<b>Résultats en matière de développement</b>	<b>1 078,1</b>	<b>1 020,2</b>	<b>84,7</b>	<b>84,6</b>
<i>Résultat 1</i> : Toutes les femmes, tous les adolescents et tous les jeunes utilisent les services intégrés de santé sexuelle et reproductive et exercent leurs droits en matière de reproduction.	627,1	621,4	49,3	51,5
<i>Résultat 2</i> : Tous les adolescents et tous les jeunes, en particulier les adolescentes, ont les moyens d'accéder à la santé sexuelle et reproductive et d'exercer leurs droits en matière de reproduction.	93,0	82,9	7,3	6,9
<i>Résultat 3</i> : L'égalité des sexes, l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles et les droits en matière de reproduction sont en progression.	277,5	239,9	21,8	19,9
<i>Résultat 4</i> : La quête du développement durable représente et prend en compte toutes les personnes, partout dans le monde.	80,5	76,0	6,3	6,3
<b>Produits liés à l'efficacité et à l'efficacité organisationnelles (EEO)</b>	<b>195,0</b>	<b>185,5</b>	<b>15,3</b>	<b>15,4</b>
EEO 1 – Amélioration des programmes pour l'obtention de résultats	45,6	44,2	3,6	3,7
EEO 2 – Gestion optimisée des ressources	116,4	110,5	9,1	9,2
EEO 3 – Cohérence et coordination du système des Nations Unies	5,0	4,9	0,4	0,4
EEO 4 – Communication, mobilisation des ressources et partenariats	28,0	25,9	2,2	2,1
<b>Total des charges</b>	<b>1 273,1</b>	<b>1 205,7</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

15. Les charges correspondant aux résultats et aux produits relatifs à l'efficacité et à l'efficience organisationnelles ont augmenté en 2021, par rapport à 2020. Le taux d'augmentation des charges associées au résultat 3 a dépassé les autres, principalement en raison du déploiement à grande échelle des interventions de prévention et de lutte contre la violence basée sur le genre dans les contextes humanitaires et de développement, au moyen d'activités telles que la création d'espaces dédiés aux femmes, la fourniture de services de soutien psychologique et de conseil, le renforcement des capacités dans la prise en charge des cas de violence basée sur le genre, la sensibilisation des communautés, la mise en place de systèmes d'orientation efficaces et la mise en place de programmes de transferts monétaires.

16. La répartition par région des charges afférentes aux programmes et au budget institutionnel est récapitulée dans le tableau 4 ci-dessous.

Tableau 4  
**Charges afférentes aux programmes et au budget institutionnel par région**

	En millions de dollars des États-Unis		Pourcentage	
	2021	2020	2021	2020
<b>Activités des bureaux de pays et des bureaux régionaux</b>	<b>1 007,3</b>	<b>962,0</b>	<b>79,1</b>	<b>79,8</b>
Afrique de l'Est et Afrique australe	241,5	224,1	19,0	18,6
Afrique de l'Ouest et Afrique centrale	206,3	191,3	16,2	15,9
États arabes	217,6	231,9	17,1	19,2
Asie et Pacifique	197,9	167,6	15,5	13,9
Amérique latine et Caraïbes	76,9	76,6	6,0	6,4
Europe de l'Est et Asie centrale	67,1	70,5	5,3	5,8
<b>Activités mondiales</b>	<b>265,8</b>	<b>243,7</b>	<b>20,9</b>	<b>20,2</b>
<b>Total, programmes et budget institutionnel</b>	<b>1 273,1</b>	<b>1 205,7</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

17. Le FNUAP réaffirme son engagement à consacrer le maximum de ressources possible au soutien des activités de ses bureaux extérieurs. En 2021, 79,1 % des charges afférentes aux programmes et au budget institutionnel, soit 1 007,3 millions de dollars, ont été engagées sur le terrain (contre 79,8 %, soit 962,0 millions en 2020). De même, le programme UNFPA Supplies<sup>4</sup> a fourni des produits de santé reproductive pour un montant de 108,6 millions de dollars (soit 8,5 % des charges afférentes aux programmes et au budget institutionnel) aux pays prioritaires présentant les besoins les plus urgents dans ce domaine (107,9 millions, soit 9,0 % en 2020).

18. Toutes les régions sauf deux ont engagé des charges plus élevées en 2021 par rapport à 2020. La région Asie et Pacifique enregistre la plus forte augmentation : 30,3 millions de dollars (18,1 %). Les charges de cette région ont augmenté principalement en raison de l'intensification des interventions du programme au Bangladesh, notamment pour la mise en œuvre de services intégrés de santé et droits en matière de sexualité et de reproduction, et de services de prise en charge de la violence basée sur le genre dans le district de Cox's Bazar. La deuxième augmentation la plus importante, soit 22,1 millions de dollars (9,1 %), correspond aux charges pour les activités mondiales, principalement en raison de l'achat et de la livraison d'équipements de protection individuelle contre la COVID-19 (financés par le Fonds thématique d'affectation spéciale pour l'action humanitaire) et de l'élargissement des activités du Programme commun de lutte contre la mutilation génitale féminine et l'excision ainsi que de celles de l'initiative Spotlight visant à éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles.

19. Les charges dans les régions des États arabes, et dans les régions d'Europe de l'Est et d'Asie centrale ont diminué de 14,3 millions de dollars et de 3,4 millions de dollars (6,2 % et 4,8 %, respectivement).

<sup>4</sup> Programme phare de l'organisation, UNFPA Supplies vise à soutenir les pays prioritaires ayant grandement besoin d'améliorer l'accès aux services de planification familiale et aux méthodes de contraception modernes. Les charges y afférentes sont déclarées sous les titres « Activités mondiales » (tableau 4) et « Interventions mondiales » (tableau 5).

respectivement), principalement en raison de la réduction des charges au Yémen et en Turquie, suite à la réduction du financement des autres ressources dans ces pays. Malgré cette diminution, le Yémen est resté en 2021 le bureau extérieur du FNUAP ayant les charges afférentes aux programmes et au budget institutionnel les plus élevées, comme l'année précédente, suivi de près par le Bangladesh et la République arabe syrienne.

20. Le modèle d'activité du plan stratégique du FNUAP pour la période 2018-2021 introduit une classification chromatique en quatre quadrants (rouge, orange, jaune et rose) des pays ou territoires où le FNUAP est présent, sur la base de critères liés aux besoins et à la capacité de financement<sup>5</sup>. La répartition par quadrant des charges afférentes aux programmes et au budget institutionnel pour l'année 2021 est récapitulée dans le tableau 5 ci-dessous.

Tableau 5  
Charges afférentes aux programmes et au budget institutionnel par quadrant

	En millions de dollars des États-Unis		Pourcentage	
	2021	2020	2021	2020
<b>Charges afférentes aux pays</b>	<b>944,1</b>	<b>903,8</b>	<b>74,1</b>	<b>75,0</b>
Rouge	612,4	584,3	48,1	48,5
Orange	96,2	97,0	7,5	8,0
Jaune	89,6	80,2	7,0	6,7
Rose	145,9	142,3	11,5	11,8
<b>Interventions mondiales et régionales</b>	<b>41,1</b>	<b>37,7</b>	<b>3,3</b>	<b>3,1</b>
Interventions régionales	22,7	20,7	1,8	1,7
Interventions mondiales	18,4	17,0	1,5	1,4
<b>Autres charges régionales et mondiales<sup>(*)</sup></b>	<b>287,9</b>	<b>264,2</b>	<b>22,6</b>	<b>21,9</b>
Interventions régionales	40,5	37,5	3,2	3,1
Interventions mondiales	247,4	226,7	19,4	18,8
<b>Total, programmes et budget institutionnel</b>	<b>1 273,1</b>	<b>1 205,7</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

(\*) Comprend les charges imputables aux bureaux régionaux ou au siège ne portant pas sur des interventions mondiales ou régionales, telles que les activités des programmes financées au moyen d'autres ressources et les charges liées au budget institutionnel.

21. Les charges dans tous les quadrants de pays (à l'exception du quadrant orange) ont augmenté entre 2020 et 2021. La plus forte hausse, de 28,1 millions de dollars, a été enregistrée dans les pays du quadrant rouge (ceux présentant les besoins les plus urgents, mais la plus faible capacité à assumer les coûts), principalement en raison de l'intensification des interventions au Bangladesh, au Niger, en Somalie et en Ouganda. La légère diminution des charges (de 0,8 million de dollars) pour les pays du quadrant orange est principalement due à la réduction des charges en République arabe syrienne survenue après la réduction du financement des autres ressources dans ce pays.

22. Les charges afférentes aux programmes financées par les ressources ordinaires dans 59 pays ou territoires relevant de la catégorie des pays les moins avancés ou des pays en développement sans littoral se sont élevées à 119,5 millions de dollars en 2021 (48,0 % du total des charges afférentes aux programmes financées par les ressources ordinaires), soit une augmentation de 7,4 % par rapport à 2020 (111,3 millions de dollars, soit 46,9 %).

23. Les charges afférentes aux programmes imputées aux ressources ordinaires dans les petits États insulaires en développement s'élevaient à 14,3 millions de dollars en 2021, soit 9,2 % de plus que les 13,1 millions dépensés en 2020.

<sup>5</sup> La liste de tous les pays ou territoires où le FNUAP est présent et leur classification conformément au modèle d'activité du plan stratégique du FNUAP pour 2018-2021 figure à l'annexe 2.



24. Les charges afférentes aux interventions humanitaires ont diminué, tant en valeur absolue qu'en valeur relative, pour s'établir à 393,6 millions de dollars, soit 36,2 % des charges afférentes aux programmes (406,9 millions de dollars ou 39,6 % des charges totales afférentes aux programmes en 2020), en raison de la baisse des charges consacrées aux interventions d'urgence liées à la COVID-19 et de la reprise des activités de développement suspendues en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19. Comme en 2020, la majeure partie des charges humanitaires, soit 47,6 % et 35,5 % respectivement, ont été engagées pour la fourniture de services intégrés et d'informations sur la santé et les droits en matière de sexualité et de reproduction, ainsi que pour la lutte contre la violence basée sur le genre et sa prévention (49,0 % et 33,7 % en 2020, respectivement).

25. Le FNUAP continue de donner la priorité à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et des filles dans les activités de ses programmes. En 2021, 729,7 millions de dollars, soit 67,2 % de l'ensemble des charges afférentes aux programmes, ont été consacrés à des activités ayant comme principal objectif l'égalité des sexes ou l'autonomisation des femmes ou ayant contribué de façon significative à l'égalité des sexes (contre 705,0 millions de dollars, ou 68,6 %, en 2020).

26. Le FNUAP travaille en étroite collaboration avec les gouvernements et les organisations non gouvernementales nationales et internationales pour mettre en œuvre les activités des programmes de pays. Le total des charges afférentes aux programmes engagées par ces partenaires a augmenté pour la cinquième année consécutive, tant en valeur absolue qu'en pourcentage du total des charges afférentes aux programmes, et s'élevait en 2021 à 408,0 millions de dollars, soit 37,6 % du total des charges afférentes aux programmes (385,4 millions de dollars ou 37,5 % en 2020).

27. Les charges afférentes aux activités des programmes mises en œuvre par d'autres organisations des Nations Unies ont augmenté de 92,1 % pour atteindre 19,4 millions de dollars en 2021 (10,1 millions de dollars en 2020), principalement en raison de la mise en œuvre conjointe, avec le Programme alimentaire mondial, d'un programme de transferts monétaires ciblant les femmes enceintes et allaitantes en République arabe syrienne, et de la mise en œuvre conjointe, avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, d'un programme de soutien communautaire au Bangladesh visant à promouvoir la biosécurité et les bonnes pratiques de laboratoire dans le cadre de la lutte contre la pandémie de COVID-19. Ces éléments reflètent l'engagement du FNUAP en faveur de l'avancement de la réforme du système des Nations Unies pour le développement et d'une collaboration accrue avec les autres organisations des Nations Unies.

28. Tout au long de l'année 2021, le FNUAP a continué à faire preuve d'agilité et de proactivité dans sa réponse aux défis posés par la pandémie de COVID-19, notamment en tirant parti des possibilités d'innovation et de gains d'efficacité, et en restant flexible dans les domaines politiques clés définis en 2020, en permettant par exemple aux partenaires de mise en œuvre de reporter d'une année à l'autre les soldes non dépensés des avances sur le fonds d'exploitation. La charge de travail supplémentaire induite par la lutte contre la COVID-19 et les initiatives de réforme, notamment la collecte et la gestion de la redevance du système des coordonnateurs résidents dans le cadre de l'option de prélèvement administré par l'agence, dont le coût a été estimé à 105 000 dollars (90 000 dollars en 2020), est restée sous la responsabilité des ressources administratives existantes selon les processus établis en 2020.

29. Les tableaux 4 à 11 de l'annexe 1 présentent de manière plus détaillée les charges afférentes aux programmes et au budget institutionnel par résultat, produit et quadrant du plan stratégique pour la période 2018-2021, ainsi que par région, lien avec la pandémie de COVID-19, modalité de mise en œuvre et indicateur de l'égalité des sexes. Le tableau 12 fournit quant à lui la répartition des charges de 2021 par pays ou territoire, et le tableau 13, la répartition des charges afférentes aux programmes qui ont été financées par des ressources ordinaires dans les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral.

30. Le tableau 6 ci-dessous fournit la répartition de l'ensemble des charges par nature.

Tableau 6  
Charges totales par nature

	En millions de dollars des États-Unis		Pourcentage	
	2021	2020	2021	2020
Dépenses de personnel	335,1	320,7	25,8	26,1
Fournitures des programmes (produits de santé reproductrice et autres)	232,8	261,4	17,9	21,3
Programmes d'aide en espèces	7,7	0,3	0,6	-
Services contractuels et professionnels	297,6	269,6	22,9	22,0
Développement et formation des homologues	137,8	108,3	10,6	8,8
Fournitures, matériel et dépenses de fonctionnement	216,4	220,7	16,6	18,0
Déplacements	36,3	30,0	2,8	2,4
Autres charges générales <sup>6</sup>	37,0	17,1	2,8	1,4
<b>Total</b>	<b>1 300,7</b>	<b>1 228,1</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

31. La ventilation des charges par nature reflète le modèle de reprise progressive des opérations normales au FNUAP, après l'élimination progressive des restrictions liées à la COVID-19.

32. Les dépenses de personnel ont augmenté de 4,5 %, principalement en raison de l'augmentation des coûts liés au personnel existant et du recrutement de personnel supplémentaire pour assurer la mise en œuvre d'un nombre croissant de programmes.

33. Les charges liées aux produits de santé reproductrice et aux autres fournitures destinées aux programmes ont diminué de 10,9 % pour s'établir à 232,8 millions de dollars (261,4 millions de dollars en 2020), principalement en raison de la réduction des livraisons de fournitures humanitaires, notamment d'équipements de protection individuelle contre la COVID-19. La livraison de produits de santé reproductrice dans des contextes non humanitaires a également diminué, principalement en raison d'une meilleure qualité des activités de prévision, de mesures mises en place pour permettre aux partenaires d'exécution responsables de la distribution des produits de mieux gérer leurs niveaux de stock, et d'une réduction considérable des contributions d'un État membre (précédemment mentionné) affectées à l'achat de produits de santé reproductrice.

34. Les charges afférentes aux programmes de transferts monétaires ont considérablement augmenté, pour atteindre 7,7 millions de dollars en 2021 (0,3 million de dollars en 2020), ce qui reflète la stratégie du FNUAP visant à mettre en œuvre et à promouvoir les programmes de transferts monétaires pour améliorer l'accès des femmes et des jeunes, en particulier dans les contextes humanitaires, aux biens et aux services de santé sexuelle et reproductrice, et de prévention et de lutte contre la violence basée sur le genre. Une grande partie des charges de 2021 était liée au programme de transferts monétaires ciblant les femmes enceintes et allaitantes en République arabe syrienne (mentionné précédemment) et au programme ciblant les victimes de violence basée sur le genre dans l'État de Palestine.

35. Les charges afférentes aux services contractuels et professionnels ont augmenté de 10,4 %, pour atteindre 297,6 millions de dollars (269,6 millions de dollars en 2020), ce qui reflète le recours accru à la sous-traitance d'entités et de personnel pour fournir des services intégrés de santé sexuelle et reproductrice, y compris dans les domaines de la planification familiale, de la santé maternelle et des soins aux nouveau-nés, ainsi que des services de prévention et de lutte contre la violence basée sur le genre, les augmentations les plus importantes étant imputables à l'intensification des interventions au Bangladesh, en Iraq et en Somalie.

36. Les charges de développement et de formation des homologues, qui avaient considérablement diminué en 2020 en raison des restrictions affectant les déplacements et l'organisation d'événements

<sup>6</sup> Comprend les coûts financiers, les dépréciations et amortissements, les pertes de valeur des actifs et autres charges.

physiques, ont augmenté en 2021 pour atteindre un niveau comparable à celui de 2019, s'établissant à 137,8 millions de dollars (108,3 millions de dollars en 2020). Une partie de cette augmentation est imputable aux activités de renforcement des capacités au Soudan du Sud en préparation d'une enquête pour estimer la population.

37. Les charges liées aux fournitures, au matériel et aux coûts d'exploitation sont restées à des niveaux proches de ceux de 2020, diminuant de 1,9 % pour s'établir à 216,4 millions de dollars (220,7 millions de dollars en 2020). Les frais de voyage ont augmenté de 21,0 % pour atteindre 36,3 millions de dollars en 2021 (30,0 millions de dollars en 2020), mais ne représentaient toujours que 56,1 % des frais de voyage de 2019, l'augmentation reposant presque intégralement sur les voyages locaux. Cette évolution reflète les efforts intentionnels du FNUAP pour réduire son empreinte carbone, notamment en réduisant les déplacements, en organisant davantage de réunions virtuelles et en réservant les déplacements aux missions essentielles.

38. Les autres frais généraux ont augmenté de 116,4 % pour atteindre 37,0 millions de dollars (17,1 millions de dollars en 2020), principalement en raison des pertes de change sur les contributions à recevoir et les soldes des comptes bancaires à la suite de la hausse du cours du dollar des États-Unis par rapport aux autres principales monnaies de contribution, surtout à la fin de 2021.

### C. Réserves et soldes des fonds

39. Au 31 décembre 2021, le montant des réserves et des soldes des fonds avait augmenté de 13,7 %, s'établissant à 1 727,8 millions de dollars (contre 1 520,1 millions en 2020). Le tableau 7 ci-dessous en donne le détail.

Tableau 7  
Réserves et soldes des fonds

	En millions de dollars des États-Unis	
	2021	2020
Réserve opérationnelle	82,2	83,2
Réserve au titre de l'intervention humanitaire	5,5	5,5
Réserve au titre des bureaux et logements hors siège	5,0	5,0
Soldes des fonds relevant des ressources ordinaires réservés à des fins particulières	92,7	73,2
Soldes des fonds relevant des ressources ordinaires et des autres ressources non réservés à des fins particulières		
Ressources ordinaires	186,3	139,2
Autres ressources	1 356,1	1 214,0
<b>Total</b>	<b>1 727,8</b>	<b>1 520,1</b>

40. La réserve opérationnelle, fixée à 20,0 % du montant annuel des contributions reçues au titre des ressources ordinaires, a diminué de 1,2 % pour atteindre 82,2 millions de dollars au 31 décembre 2021 (contre 83,2 millions en 2020), en raison de la diminution des contributions reçues au titre des ressources ordinaires en 2021.

41. La réserve au titre de l'intervention humanitaire<sup>7</sup>, qui fonctionne comme un fonds autorenewable, s'est maintenue au même niveau qu'en 2020, à 5,5 millions de dollars. Tout au long de 2021, elle a permis d'assurer le préfinancement d'activités humanitaires pour un montant total de 14,5 millions de dollars (9,8 millions de dollars en 2020). La réserve au titre des bureaux et logements hors siège a été reconstituée à hauteur du montant de 5,0 millions de dollars approuvé par le Conseil d'administration.

<sup>7</sup> Cette réserve a été créée par le Conseil d'administration afin de permettre le préfinancement des interventions de secours en situation d'urgence jusqu'à la réception des fonds prévus dans les accords signés avec les donateurs. La réserve est reconstituée à réception des fonds du donateur.

42. Les soldes des fonds relevant des ressources ordinaires réservés à des fins particulières<sup>8</sup> ont augmenté de 26,6 % pour atteindre 92,7 millions de dollars (73,2 millions de dollars en 2020), principalement en raison d'une augmentation de 8,8 millions de dollars des recouvrements de coûts par rapport au niveau prévu par le budget et d'une allocation de 12,1 millions de dollars pour la mise en service d'un progiciel de gestion intégré. Ces sommes ont été placées dans des fonds distincts.

43. Le montant des ressources ordinaires non réservées à des fins particulières a augmenté de 33,8 % pour atteindre 186,3 millions de dollars (139,2 millions de dollars en 2020) en raison de l'effet combiné de l'excédent de 63,5 millions de dollars en 2021 et d'un gain actuariel de 9,0 millions de dollars sur les engagements au titre des avantages postérieurs à l'emploi, partiellement compensés par le transfert de 19,5 millions de dollars aux fonds et réserves désignés, et la moins-value latente de 5,9 millions de dollars sur les placements de portefeuille au titre de l'assurance maladie après la cessation de services.

44. Le montant total des fonds disponibles pour le financement des programmes avait progressé de 12,3 % au 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour atteindre 181,2 millions de dollars (161,3 millions de dollars en 2021), principalement en raison d'une gestion financière prudente visant à assurer la continuité des opérations du FNUAP en cas d'éventuels problèmes de financement dans les années à venir, et en raison de contributions supérieures à la cible du plan stratégique qui ont été collectées dans la dernière partie de l'année et n'ont pas pu être programmées en 2021. Le tableau 17 de l'annexe 1 met en regard les soldes des fonds relevant des ressources ordinaires réservés et non réservés à des fins particulières et les fonds disponibles pour le financement des programmes au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Dans le cadre des mesures d'atténuation des risques liés à l'évolution défavorable des recettes et aux fluctuations des taux de change, le FNUAP débloquera ces fonds progressivement afin qu'ils soient dépensés au cours des années à venir, en tenant compte des dernières informations disponibles, afin de garantir que les ressources seront suffisantes pour se conformer aux orientations du Conseil d'administration pendant la durée du prochain plan stratégique et du cycle de budget intégré.

45. Au 31 décembre 2021, les soldes des fonds relevant des autres ressources non réservés à des fins particulières ont augmenté de 11,7 % pour atteindre 1 356,1 millions de dollars (1 214,0 millions de dollars en 2020). Ce montant correspond aux ressources reçues pour la mise en œuvre d'activité des programmes dans le cadre d'accords pluriannuels, ainsi qu'aux contributions de 421,2 millions de dollars qui n'avaient pas encore été collectées à cette date et n'étaient donc pas disponibles pour les programmes (416,9 millions de dollars en 2020).

## **D. Budget intégré**

46. Dans ses décisions 2017/24, 2018/19 et 2020/7, le Conseil d'administration a approuvé le budget intégré du FNUAP pour 2018-2021 (DP/FPA/2017/10 et DP/FPA/2017/10/Corr.1), y compris la révision postérieure du budget (2018/FPA/2018/8 et DP/FPA/2018/8/Corr.1) et son examen à mi-parcours (DP/FPA/2020/5), conformément au plan stratégique pour 2018-2021. Le budget intégré regroupe dans un seul cadre toutes les catégories de dépenses et tous les résultats du FNUAP.

47. Le tableau 14 de l'annexe 1 donne des informations sur l'utilisation effective des ressources pour l'ensemble du cycle du plan stratégique 2018-2021. Ce tableau présente les informations selon la méthode de la comptabilité d'exercice modifiée, comme c'est le cas pour le budget.

48. Le tableau 15 de l'annexe 1 présente de manière plus détaillée les charges liées à la composante « budget institutionnel » du budget intégré.

---

<sup>8</sup> Les ressources ordinaires réservées à des fins particulières sont des fonds affectés par la direction à des fins spéciales qui ne sont pas disponibles pour le financement des programmes.

## E. Recouvrement des coûts

49. Dans sa décision 2013/9, le Conseil d'administration s'est accordé sur un taux général et harmonisé de recouvrement des coûts<sup>9</sup> pour les contributions au titre des autres ressources fixé à 8,0 %, ainsi que sur une structure différenciée de recouvrement des coûts pour les fonds thématiques d'affectation spéciale, la participation des gouvernements aux coûts, la coopération Sud-Sud, les contributions du secteur privé et les accords de legs. La Directrice exécutive du FNUAP s'est vue accorder le droit de ne pas appliquer ce taux de recouvrement au cas par cas.

50. Dans sa décision 2020/12, le Conseil d'administration a approuvé la politique globale conjointe de recouvrement des coûts (DP/FPA-ICEF-UNW/2020/1), y compris les catégories de coûts, la méthodologie et les taux, avec effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022. Par ailleurs, il a demandé au FNUAP de rendre compte des progrès de l'application de la politique, en présentant les incidences financières des taux différenciés harmonisés et des dérogations accordées, les taux effectifs de recouvrement et les montants des coûts recouverts qui en résultent, ainsi qu'une liste détaillée de chaque dérogation ou réduction précisant le nom du donateur et du programme, la contribution totale, le taux de recouvrement des coûts appliqué et le montant correspondant à la dérogation ou réduction. Le présent chapitre et l'annexe 3 qui l'accompagne répondent à cette demande.

51. Le tableau 8 ci-dessus récapitule les incidences financières de l'application des taux de recouvrement différenciés et des dérogations approuvées pour l'exercice 2021.

Tableau 8  
**Incidences financières de l'application des taux de recouvrement différenciés et des dérogations approuvées**

	En milliers de dollars des États-Unis			Pourcentage
	<i>Recouvrement effectif des coûts</i>	<i>Recouvrement des coûts au taux harmonisé de 8 %</i>	<i>Différence</i>	<i>Taux de recouvrement des coûts effectivement appliqué en 2021</i>
Fonds thématiques d'affectation spéciale <sup>10</sup>	11 714	13 388	1 674	7,0
Accords-cadres <sup>11</sup>	17 484	19 972	2 488	7,0
Taux préférentiels (contributions des gouvernements aux programmes, coopération Sud-Sud et triangulaire)	2 398	3 910	1 512	5,0
Accords de legs	3	3	-	7,0
Accords multilatéraux prévoyant des taux de recouvrement des coûts réduits <sup>12</sup>	414	537	123	6,3
Exonérations de taux de recouvrement sur les coûts indirects	649	931	282	5,6
<b>Total</b>	<b>32 662</b>	<b>38 741</b>	<b>6 079</b>	

<sup>9</sup> Le recouvrement des coûts est un mécanisme mis en place pour recouvrer les coûts de fonctionnement de l'organisation qui ne peuvent pas être directement rattachés à un programme.

<sup>10</sup> Les fonds thématiques d'affectation spéciale sont un ensemble de contributions thématiques faites par une organisation à un mécanisme de financement propre à une entité, dont l'objectif est de favoriser l'obtention de résultats de haut niveau dans le cadre d'un plan stratégique. Ces fonds sont administrés par le FNUAP.

<sup>11</sup> Les accords-cadres sont des accords de plus large portée conclus conjointement entre un ou plusieurs organismes des Nations Unies et des donateurs bilatéraux ou multilatéraux.

<sup>12</sup> Les accords multilatéraux prévoyant des taux de recouvrement des coûts réduits sont des accords prévoyant le transfert au FNUAP de ressources d'autres organisations des Nations Unies à partir de financements prévoyant des taux de recouvrement inférieurs. Le transfert de ces taux inférieurs au FNUAP a force obligatoire pour les organismes des Nations Unies concernés. Depuis 2019, ces modalités sont présentées séparément des autres catégories de taux de recouvrement des coûts différenciés, compte tenu du fait que les taux réduits ne résultent pas de décisions prises par le FNUAP.

52. Les informations comparatives sur les taux de recouvrement des coûts effectivement appliqués au cours des trois dernières années du cycle actuel du plan stratégique et du budget intégré sont résumées dans le tableau 9 ci-dessous :

Tableau 9  
Taux de recouvrement des coûts effectivement appliqué en 2019-2021

Pourcentage				
	2019	2020	2021	2019-2021 (moyenne pondérée)
FNUAP	7,25 %	7,22 %	7,25 %	7,24 %

53. Le FNUAP a accordé trois dérogations en 2021, autant qu'en 2020 (une avec un taux de recouvrement des coûts réduits de 6,0 % et les deux autres sans aucun taux de recouvrement des coûts). Ces dérogations n'ont entraîné aucune perte de recettes provenant du recouvrement des coûts pour le FNUAP en 2021 (0,2 million de dollars en 2020), car aucune charge n'a été engagée au titre de ces accords au cours de l'année. Toutefois, l'application des dérogations accordées les années précédentes a conduit à des recouvrements des coûts inférieurs de 0,3 million de dollars au montant qui aurait été dû sans les dérogations (0,1 million de dollars en 2020).

54. L'annexe 3 fournit les justificatifs de toutes les nouvelles dérogations et présente de manière détaillée les incidences financières des taux de recouvrement des coûts différenciés et des dérogations appliquées en 2021.

### III. Ressources ordinaires

55. Le tableau ci-dessous présente un récapitulatif des produits, des charges et de l'excédent relatifs aux ressources ordinaires pour 2021 et 2020.

Tableau 10  
Produits, charges et excédent pour l'année – ressources ordinaires

	En millions de dollars des États-Unis	
	2021	2020
<b>Produits</b>		
Contributions (montants bruts)	412,6	416,8
À déduire : transfert au compte « Autres produits » au titre du remboursement des charges fiscales	(4,7)	-
Autres produits	103,9	88,9
<b>Montant total des produits</b>	<b>511,8</b>	<b>505,7</b>
<b>Charges</b>		
<b>Charges afférentes aux programmes</b>	<b>249,2</b>	<b>237,4</b>
Programmes de pays et autres activités relatives aux programmes (hors Fonds d'urgence)	197,9	191,6
Fonds d'urgence	10,2	8,1
Interventions mondiales et régionales	41,1	37,7
<b>Charges afférentes au budget institutionnel</b>	<b>186,7</b>	<b>177,7</b>
Charges afférentes au budget institutionnel	186,7	177,7
<b>Charges relevant du siège</b>	<b>13,8</b>	<b>15,5</b>
Assurance maladie après la cessation de service et autres charges relatives aux	8,0	7,8

avantages postérieurs à l'emploi imputées sur les ressources du siège

Autres charges relevant du siège	5,8	7,7
<b>Total des charges</b>	<b>449,7</b>	<b>430,6</b>
<b>Excédent de l'année</b>	<b>62,1</b>	<b>75,1</b>

56. Le FNUAP a compté 101 donateurs aux ressources ordinaires en 2021 (contre 96 en 2020). Dix d'entre eux représentent 87,2 % du montant total des contributions reçues au titre des ressources ordinaires (contre 90,9 % en 2020). Le tableau 16 de l'annexe 1 présente la liste des contributions au titre des ressources ordinaires d'un montant supérieur à 1,0 million de dollars.

57. Parmi les 10 principaux donateurs, huit ont versé leurs contributions dans des devises autres que le dollar des États-Unis. Le FNUAP assure une gestion active de son exposition nette au risque de change, notamment en procédant à des opérations de couverture si nécessaire et en plaidant en faveur du versement précoce des contributions afin de disposer d'une plus grande souplesse en matière de gestion de la position en devises.

58. En 2021, le montant des autres produits a augmenté de 16,9 % pour atteindre 103,9 millions de dollars (88,9 millions de dollars en 2020), principalement en raison du reclassement de 4,7 millions de dollars de contributions pour les remboursements au personnel du FNUAP assujetti à l'impôt sur le revenu dans un État membre, et d'une augmentation de 16,6 millions de dollars des placements de portefeuille au titre de l'assurance maladie après la cessation de services (conformément aux principes comptables applicables, les plus-values et moins-values latentes sur ces investissements ont été comptabilisées en tant qu'actif net et n'ont donc pas d'effets sur les revenus et les charges). Les frais de recouvrement des coûts, qui s'élevaient à 58,7 millions de dollars (56,5 % des autres produits) en 2021 (58,1 millions de dollars, ou 65,4 % en 2020) restent la principale composante des autres produits.

59. En 2021, le montant total des charges afférentes aux ressources ordinaires a augmenté de 4,4 % pour s'établir à 449,7 millions de dollars (430,6 millions en 2020), principalement en raison de la hausse des charges afférentes aux programmes et au budget institutionnel, partiellement compensée par une réduction des frais de siège.

60. Les charges afférentes aux programmes ont augmenté de 5,0 % pour atteindre 249,2 millions de dollars en 2021 (237,4 millions de dollars en 2020), principalement en raison de l'augmentation des charges de plusieurs bureaux de pays et régionaux.

61. Les charges financées par le Fonds d'urgence, le mécanisme de financement interne approuvé par le Conseil d'administration pour fournir aux bureaux extérieurs du FNUAP un financement initial afin de lancer les interventions humanitaires avant que d'autres ressources ne soient disponibles, se sont élevées à 10,2 millions de dollars en 2021 (8,1 millions de dollars en 2020) encourus suite à l'allocation de ressources à 36 bureaux extérieurs (29 bureaux extérieurs en 2020)

62. Les charges afférentes au budget institutionnel ont augmenté de 5,1 % pour atteindre 186,7 millions de dollars en 2021 (177,7 millions de dollars en 2020), en raison d'une augmentation des dépenses liées à la mise en service d'un nouveau progiciel de gestion intégré dans le cadre de l'initiative de transformation des technologies de l'information et de la communication, et d'une augmentation des dépenses de personnel, principalement en raison d'opérations de restructuration dans certaines divisions du siège, telles qu'approuvées par le Conseil d'administration.

63. Les charges relevant du siège ont diminué de 11,0 % pour s'établir à 13,8 millions de dollars (15,5 millions de dollars en 2020), principalement en raison de la proportion plus importante de coûts directs d'occupation des postes et d'autres coûts recouverts par les charges salariales et d'autres mécanismes.

64. Les tableaux 4 à 11 de l'annexe 1 présentent la répartition des charges afférentes aux programmes et au budget institutionnel, imputées aux ressources ordinaires, par résultat et par produit du cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources du plan stratégique du FNUAP pour la période 2018-2021, ainsi

que par quadrant, type d'assistance, lien avec la pandémie de COVID-19, modalité de mise en œuvre et indicateur de l'égalité des sexes.

#### IV. Autres ressources

65. Les autres ressources sont composées de fonds d'affectation spéciale et de fonds spéciaux. Les fonds d'affectation spéciale comprennent notamment les fonds thématiques, les fonds de financement commun<sup>13</sup> et transferts interorganisations des Nations Unies, et d'autres fonds de cofinancement. Les fonds spéciaux comprennent notamment les fonds du Programme des administrateurs auxiliaires, des services d'approvisionnement et autres.

66. Le tableau ci-dessous présente un récapitulatif des produits, des charges et de l'excédent relatifs aux autres ressources pour 2021 et 2020.

Tableau 11  
Produits, charges et excédent pour l'année – autres ressources

	En millions de dollars des États-Unis	
	2021	2020
<b>Produits</b>		
Contributions (montants bruts)	1 051,5	850,9
À déduire : remboursements à des donateurs	(6,4)	(6,2)
À déduire : coûts indirects	(58,9)	(58,5)
À déduire : provisions pour contributions à recevoir douteuses.	(1,2)	0,4
Autres produits	8,5	24,6
<b>Montant total des produits</b>	<b>993,5</b>	<b>811,2</b>
<b>Charges</b>		
<b>Charges afférentes aux programmes</b>	<b>837,2</b>	<b>790,6</b>
Fonds d'affectation spéciale	895,9	848,7
À déduire : coûts indirects	(58,7)	(58,1)
<b>Charges relevant du siège</b>	<b>13,8</b>	<b>6,9</b>
Fonds spéciaux	14,0	7,3
À déduire : coûts indirects	(0,2)	(0,4)
<b>Total des charges</b>	<b>851,0</b>	<b>797,5</b>
<b>Excédent de l'année</b>	<b>142,5</b>	<b>13,7</b>

67. En 2021, le montant total des produits relevant des autres ressources a augmenté de 22,5 % pour atteindre 993,5 millions de dollars (811,2 millions de dollars en 2020), principalement en raison d'une augmentation de 54,6 % des contributions aux autres fonds de co-financement. Les contributions aux fonds thématiques ont également augmenté, bien qu'à un taux plus faible s'élevant à 8,9 %, tandis que les contributions versées dans le cadre des fonds de financement communs des Nations Unies et des transferts interorganisations ont diminué de 8,8 %. Malgré cette diminution, les organisations du système des Nations Unies (y compris les fonds communs et les transferts interorganisations) sont restées le principal donateur des autres ressources du FNUAP pour la quatrième année consécutive, avec une contribution de 247,4 millions de dollars en 2021 (271,6 millions de dollars en 2020).

<sup>13</sup> Les fonds de financement commun des Nations Unies désignent un ensemble de contributions qui sont versées à un mécanisme de financement regroupant plusieurs entités et qui ne sont pas réservées à une entité spécifique des Nations Unies. Ces fonds, gérés par des administrateurs de fonds des Nations Unies et affectés par le biais d'un mécanisme de gouvernance supervisé par les Nations Unies, visent à soutenir des actions spécialement consacrées au développement durable des pays de programme et centrées sur les effets à long terme.



68. En 2021, 70,0 % des contributions brutes aux autres ressources provenaient des 10 principaux donateurs, soit 9,0 points de pourcentage de moins qu'en 2020, où les 10 principaux donateurs représentaient 79,0 % du total. Les efforts déployés par le FNUAP pour élargir sa base de donateurs en encourageant la participation des pays à revenu intermédiaire, des économies émergentes et des donateurs du secteur privé portent donc leurs fruits. Les accords portant sur 41,1 % du montant total brut des contributions provenant des 10 principaux donateurs étaient souscrits dans d'autres devises que le dollar des États-Unis.

69. Les contributions destinées à des fins humanitaires représentaient 348,6 millions de dollars, soit 33,2 % du montant total brut des contributions. C'est le plus haut niveau de financement humanitaire généré par le FNUAP en une année à ce jour (272,9 millions de dollars ou 32,1 % en 2020). De nouvelles contributions importantes ont permis de financer des interventions humanitaires en Afghanistan et des interventions régionales en lien avec la crise en Syrie.

70. Les autres produits ont diminué de 65,4 % pour s'établir à 8,5 millions de dollars (24,6 millions de dollars en 2020), principalement en raison de la perte de 13,4 millions de dollars due aux fluctuations défavorables des taux de change sur les comptes de contributions à recevoir, comptabilisée dans les charges de l'année 2021. En 2020, à l'inverse, 16,0 millions de dollars de gains au change avaient été comptabilisés dans les autres produits.

71. Le montant total des charges imputées aux autres ressources en 2021 a augmenté de 6,7 % pour s'établir à 851,0 millions de dollars (797,5 millions en 2020). Le montant annuel des produits a dépassé celui des charges de 142,5 millions de dollars, principalement en raison de décalages temporels entre la comptabilisation des produits et des charges, la plupart des produits étant enregistrés à la signature d'accords contraignants avec les donateurs, tandis que les charges sont prises en compte au moment où elles sont encourues, c'est-à-dire lors de la fourniture des biens et services concernés<sup>14</sup>.

72. Une grande partie de l'augmentation des charges afférentes aux programmes est imputable à l'augmentation de 25,9 millions de dollars et de 14,8 millions de dollars, respectivement, du financement du développement et de la formation des homologues, et des charges de services contractuels et professionnels, comme le souligne l'analyse des charges présentée ci-dessus en section B.

73. Les charges relevant du siège ont augmenté pour atteindre 13,8 millions de dollars en 2021 (6,9 millions de dollars en 2020), principalement en raison de l'augmentation des moyens alloués aux services d'appui aux achats des activités des programmes en 2020, de l'augmentation de la valeur des fournitures stockées par le FNUAP et vendues à des tiers et de l'intensification des dons de fournitures aux partenaires du FNUAP.

74. Les tableaux 4 à 11 de l'annexe 1 présentent la répartition des charges afférentes aux fonds d'affectation spéciale par résultat et par produit du cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources du plan stratégique du FNUAP pour la période 2018-2021, ainsi que par quadrant, type d'assistance, lien avec la pandémie de COVID-19, modalité de mise en œuvre et indicateur de l'égalité des sexes.

## V. Encaisse et placements

75. Au 31 décembre 2021, le montant de l'encaisse et des placements détenus par le FNUAP avait augmenté de 176,3 millions et s'élevait à 1 690,0 millions de dollars (1 513,7 millions en 2020), une situation qui s'explique principalement par le fait que les contributions reçues ont été supérieures aux charges payées. Ce montant a essentiellement été affecté à des placements arrivant à échéance dans moins d'un an, les taux d'intérêt des placements à plus long terme ayant augmenté à la fin de 2021, après avoir atteint un minimum historique en 2020 à la suite de la pandémie de COVID-19.

76. Sur le total des placements, 548,1 millions sont réservés à des fins particulières (524,8 millions en 2020). Ainsi, 92,7 millions de dollars ont été affectés aux réserves (voir plus haut, Section C. Réserves

<sup>14</sup> La Note 2 relative aux états financiers du FNUAP présente un résumé des méthodes comptables appliquées par le FNUAP.

et soldes des fonds), 406,0 millions au financement de la dette liée aux avantages du personnel, 33,7 millions au remboursement du capital d'un fonds de dotation privé, tandis que 15,7 millions restent détenus par le FNUAP en sa qualité d'agent d'administration des programmes conjoints.

77. Le FNUAP maintient ses investissements dans deux portefeuilles distincts. Le portefeuille du fonds de roulement, destiné à couvrir les besoins du FNUAP en matière de fonds de roulement et géré par le Programme des Nations Unies pour le développement en vertu d'un accord de prestation de services, se compose exclusivement des titres à revenu fixe de qualité supérieure et facilement négociables dont les échéances concordent avec les besoins de liquidité du FNUAP. Au 31 décembre 2021, la valeur de ce portefeuille, évaluée au coût amorti, était estimée à 1 285,1 millions de dollars (contre 1 190,9 millions en 2020), son rendement moyen sur l'année étant de 0,70 % (contre 1,32 % en 2020).

78. Un portefeuille distinct, créé conjointement en 2016 avec d'autres organismes des Nations Unies et géré par deux gestionnaires de portefeuille indépendants, investit les ressources affectées au financement de prestations d'assurance maladie après la cessation de service dans des instruments financiers diversifiés et à meilleur rendement, de composition similaire aux investissements détenus par la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, qui se composent essentiellement de titres à revenu fixe et d'actions. Depuis sa création, le FNUAP a transféré 220,0 millions de dollars à ce portefeuille, dont 25,0 millions en 2021. En 2021, le FNUAP a par ailleurs transféré 19,3 millions de dollars précédemment réservés pour financer d'autres engagements au titre des passifs liés aux avantages postérieurs à l'emploi vers un portefeuille distinct, qui sera géré par les mêmes gestionnaires de portefeuille et suivant les mêmes directives que le portefeuille au titre de l'assurance maladie après la cessation de service. La juste valeur marchande combinée des deux portefeuilles a atteint 347,7 millions de dollars au 31 décembre 2021 (283,6 millions de dollars en 2020), générant des taux de rendement annuels compris entre 5,15 % et 9,23 % en 2021 (entre 12,14 % et 14,67 % en 2020).

## VI. Autres actifs et passifs

79. La valeur totale des stocks de produits de santé reproductive et d'autres fournitures liées aux programmes destinés à être livrés aux partenaires et distribués aux bénéficiaires ou vendus à des tiers a diminué pour s'établir à 78,3 millions de dollars au 31 décembre 2021 (92,3 millions de dollars en 2020) en raison d'une baisse des achats et des livraisons de fournitures des programmes en 2021, par rapport à 2020, année où ces deux indicateurs ont atteint un niveau record dans le cadre de la riposte du FNUAP à la pandémie de COVID-19.

80. Les contributions à recevoir ont augmenté de 5,1 millions de dollars pour atteindre 422,1 millions de dollars au 31 décembre 2021 (417,0 millions de dollars en 2020), en raison des contributions à recevoir sur les nouveaux accords de cofinancement conclus en 2021, partiellement compensées par la réduction des contributions des donateurs en raison des fonds thématiques d'affectation spéciale et de la comptabilisation en pertes de contributions à recevoir au 31 décembre 2020 d'un montant de 42,2 millions de dollars (les contributions diminuant du même montant) n'ayant pas été versées par un État membre qui a décidé de réduire son financement au FNUAP à partir de 2021. Les contributions à recevoir sont présentées nettes des provisions pour créances douteuses de 7,0 millions de dollars (6,0 millions de dollars en 2020), établies après un examen minutieux du recouvrement de ces contributions.

81. Au 31 décembre 2021, l'encours total des avances sur le fonds d'exploitation dues en fin d'année a augmenté de 0,9 million de dollars, s'établissant à 18,7 millions de dollars (contre 17,8 millions en 2020), en raison d'une augmentation des avances détenues par les organisations des Nations Unies mettant en œuvre des activités de programme pour le compte du FNUAP. Les avances brutes non régularisées par les gouvernements et les organisations non gouvernementales ont diminué de 0,5 million de dollars pour s'établir à 10,3 millions de dollars au 31 décembre 2021 (10,8 millions de dollars en 2020).

82. La valeur des paiements anticipés et autres éléments d'actifs a diminué de 0,5 million de dollars pour s'établir à 16,2 millions de dollars au 31 décembre 2021 (16,7 millions de dollars en 2020), en raison de la baisse de la contribution au système des coordonnateurs résidents des Nations Unies allouée au FNUAP et de la réduction des règlements anticipés aux fournisseurs pour l'achat d'équipements de

protection individuelle, compensée par une augmentation des montants payés d'avance au Programme des Nations Unies pour le développement pour l'occupation des locaux et les services communs.

83. Les comptes créditeurs et les charges à payer ont diminué de 18,6 millions de dollars pour s'établir à 117,6 millions de dollars au 31 décembre 2021 (136,2 millions de dollars en 2020), principalement en raison de la diminution des fonds détenus par le FNUAP en sa qualité d'agent d'administration des programmes conjoints.

84. Le montant des autres passifs et produits comptabilisés d'avance a diminué de 18,5 millions de dollars pour s'établir à 14,3 millions de dollars au 31 décembre 2021 (32,8 millions de dollars en 2020), principalement en raison de l'utilisation d'un montant précédemment détenu en fiducie, en tant que garantie pour le préfinancement de l'achat de produits de santé reproductive, pour compenser la réduction des recettes découlant du non-paiement des contributions à recevoir au 31 décembre 2020 par l'État membre susmentionné qui a réduit son financement au FNUAP à partir de 2021.

85. Les passifs liés aux prestations versées au personnel ont augmenté de 18,8 millions de dollars pour atteindre 445,7 millions de dollars au 31 décembre 2021 (426,9 millions de dollars en 2020), principalement en raison de l'augmentation de 3,0 millions de dollars des passifs liés aux congés annuels et aux congés dans les foyers, du fait d'un excédent de congés acquis par rapport aux congés pris en 2021, et de l'augmentation de 14,2 millions de dollars du passif au titre de l'assurance maladie après la cessation de service, à la suite de la comptabilisation des coûts annuels des services et des intérêts, partiellement compensée par le gain actuariel selon les résultats de l'évaluation actuarielle complète du passif effectuée en 2021.

86. La part non financée des passifs liés aux avantages du personnel a baissé de 22,7 millions de dollars en 2021 pour s'établir à 39,7 millions de dollars (62,4 millions en 2020) en raison de la hausse susmentionnée de 18,8 millions de dollars de l'ensemble des passifs, compensée par une progression de 41,5 millions de dollars du financement des engagements. Les ressources cumulées mises en réserve pour financer les passifs ont augmenté pour atteindre 406,0 millions de dollars, couvrant 91,1 % du montant total des passifs au 31 décembre 2021 (364,5 millions ou 85,4 % en 2020). Ce ratio de financement élevé s'explique en grande partie par la stratégie mise en place par le FNUAP pour financer les passifs liés aux avantages du personnel. Toutefois, le niveau de financement est très sensible aux tendances et aux événements susceptibles d'affecter les principales hypothèses financières utilisées pour l'évaluation des passifs et la performance des portefeuilles d'investissement des avantages postérieurs à l'emploi, et pourrait donc chuter à un niveau inférieur à ceux précédemment atteints si des tendances défavorables se matérialisaient dans les années à venir.

## VII. Conclusion

87. Le FNUAP a clôturé l'année 2021 en excellente santé financière grâce au soutien continu de ses donateurs et à de saines pratiques de gestion financière, y compris des procédures et contrôles destinés à veiller à ce que les dépenses restent dans la limite des ressources financières disponibles. Cependant, les perspectives pour 2022 et au-delà restent difficiles à prévoir en raison des risques persistants pour la paix et la stabilité, ainsi que des incertitudes concernant l'évolution de la pandémie de COVID-19. L'évolution des priorités des donateurs et les défis opérationnels peuvent avoir une incidence sur la capacité du FNUAP à générer des revenus et à mettre en œuvre ses activités de programmes. Le FNUAP restera souple, innovant et axé sur les résultats, en s'adaptant si nécessaire afin de réaliser ses priorités stratégiques énoncées dans le plan stratégique 2022-2025. Le FNUAP continue de compter sur le soutien de ses donateurs et sur leur apport régulier de contributions prévisibles, en particulier au titre des ressources ordinaires, qui sont essentielles à la mise en œuvre de ses opérations et à la réalisation de ses résultats stratégiques.